

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 juillet 2017 à 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : MM : Valère Huet
Nathalie Francoeur

Absence : Marcel Mainville, Sophie Côté, Laurence Beaudoin et Denis Fortin

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, dg et sec-très., Léona Francoeur, adjointe de même que messieurs Yvan Pruneau ins.mun. et Paul René Francoeur adj.

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Le jeudi 6 juillet 2017

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la réunion **ORDINAIRE** qui aura **lieu lundi 10 juillet à 19h30** à la salle du conseil.

Je vous propose l'ordre du jour suivant et vous invite à le compléter si vous le jugez à propos :

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux de juin
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- et certaines nécessiteront un suivi- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès- verbaux :
A faire signer : contrats de travail, PV, et chèques fournisseurs présentés-
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : dérogation mineure
 - 9.2 : travaux St-Yvon
 - 9.3 : couvert de fosse et 0 ³/₄
 - 9.4 : poubelle brisée citoyen
 - 9.5 : Surplus travaux HLM
 - 9.6 : budget 2017 HLM
 - 9.7 : Résolution appui Pétrolia
 - 9.8 : finissant du primaire (250\$/1)
 - 9.9 : nouvelle procédure /Fonds de visibilité
 - 9.10 : invitation LM Power/inauguration
 - 9.11 : inauguration commune-
 - 9.12 : autres points :
- 11- Rapport de l'inspecteur municipal
- 12- Rapport du chef pompier
- 13-Période de questions
- 14-Clôture de la séance

Faute de quorum la réunion est remise au lendemain, mardi le 11 juillet.

Maire

Sec-trésorière

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Reprise de la réunion qui devait avoir lieu le 10 juillet dernier et qui n'a pu se tenir à cause du manque de quorum.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2017 à 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : MM : Marcel Mainville
Valère Huet
Denis Fortin
Nathalie Francoeur
Sophie Côté

Absence : Laurence Beaudoin

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, dg et sec-très., Léona Francoeur, adjointe de même que messieurs Yvan Pruneau ins.mun. et Paul René Francoeur adj.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marc Caron constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution #179-07-17

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux de juin
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- et certaines nécessiteront un suivi- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès- verbaux :
A faire signer : contrats de travail, PV, et chèques fournisseurs présentés-
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : dérogation mineure
 - 9.2 : travaux St-Yvon /MTQ- **PLUS BESOIN MTQ VA FAIRE LES TRAVAUX SEM. DU 17/07**
 - 9.3 : couvert de fosse et 0 ¼
 - 9.4 : poubelle brisée citoyen
 - 9.5 : Surplus travaux HLM
 - 9.6 : budget 2017 HLM
 - 9.7 : Résolution appui Pétria
 - 9.8 : finissant du primaire (250\$/1)
 - 9.9 : nouvelle procédure /Fonds de visibilité
 - 9.10 : invitation LM Power/inauguration
 - 9.11 : inauguration commune- REMIS EN AVOUT
 - 9.12 : autres points :
 - A) servitude mtq-
 - B) fosse septique
 - C) pression orléans express à revenir cloridorme-
 - D)réno région-
 - E) salaire employés-
 - F)demande ing.dossier d.minville-
 - G) fosse à vidanger entretien normal du réseau
 - H)travaux complémentaires : éclairage-thématique-trottoir-terrain de jeux – gazon etc...
 - I) accompagnement par la CMQ
 - J) milieu de travail - directives
- 11- Rapport de l'inspecteur municipal
- 12- Rapport du chef pompier
- 13-Période de questions
- 14-Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 180-07-17

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 juin 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 juin 2017, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 juin 2017 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 181-07-17

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 juin 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 juin 2017, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 juin 2017 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 182-07-17

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 juin 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal non tenue le 28 juin 2017 faute de quorum, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal non tenue faute de quorum, le 28 juin 2017 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 183-07-17

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 4 juillet 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal non tenue le 4 juillet 2017 faute de quorum, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal non tenue faute de quorum, le 04 juillet 2017 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

1. Pauline Caron : Accotement du 13 route Poirier
2. Assemblée nationale : Octroi 7 000\$ du MTQ
3. Regim : transport collectif gratuit cet été pour les jeunes
4. CNESST : taux de versement pour 2017
5. Assurance automobile québec : Remboursement qui eput etre demandé lors de l'utilisation des appareils et déplacement véhicules d'urgence dans lequel l'appareil de désincarcération est inclus
6. Ministère des affaires municipales : Dépôt 17 468 \$ paiement compensation les terres publiques
7. Affaires municipales : Péréquation dépôt de 186 354 \$ pour 2017
8. Chrétien Marc : réponse : Fosse Chalet des Sports
9. Ville de Gaspé réponse vidange de fosse

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Chaque conseiller donne un bref compte rendu de leur dossier respectif de même que monsieur le maire.

Résolution # 184-07-17

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} juin au 30 juin 2017

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de juin de la municipalité pour un montant de 183 735.06\$ et ceux des loisirs 1 534.052 pour le mois d'avril, 2 961.89 pour mai et 4 860.52 pour juin. Une liste des comptes a été remise à chacun des membres du conseil municipal et de plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès-verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 185-07-17

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et du Comité des Loisirs, liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 : processus de dérogation mineure demandée en cours

9.2 : c'est le MTQ qui effectue les travaux requis début semaine du 17 juillet

9.3 Résolution # 186-07-17

Achat

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les achats suivants :
10 couverts de fosse en ciment et 10 en plastic et 3 voyages de 0 ³/₄.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Résolution # 187-07-17

Demande d'un citoyen

SUR LA PROPOSITION DE MARC CARON MAIRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal remplace la poubelle du citoyen qui a été brisée.

Contre : Nathalie Francoeur, Marcel Minville, Denis Fortin et Valère Huet

Pour : Sophie Côté

REJETÉE À LA MAJORITÉ

9.5 : Résolution # 188-07-17

Surplus HLM (PPI révisé)

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la demande de coût supplémentaire présenté par l'office municipal d'habitation. (PPI révisé)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution # 189-07-17

Budget HLM 2017

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte le budget 2017 modifié du HLM tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 190-07-17

Appui ville de Murdochville / Pétrolia

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme apporte son appui à la ville de Murdochville et par la fait même à Pétrolia

afin de poursuivre l'exploration pétrolière sur son territoire tel que spécifié dans la résolution de la ville de Murdochville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Résolution # 191-07-17

Finissants primaire

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le versement de 250\$/chacun aux trois finissants du primaire, liste remis par la secrétaire de l'école Notre Dame.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 Résolution # 192-07-17

Changement fonds de visibilité

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal reprend le contrôle sur les demandes des organismes présentées au Fonds de visibilité de Cartier Énergie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 monsieur le maire sera présent pas besoin de résolution

9.11 remis en août

9.12 A) Résolution # 193-07-17

Formulaire d'entente - servitude de passage

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la directrice générale, madame Marie Dufresne est autorisée à signer l'entente concernant la servitude de passage, # dossier MTQ 6 2016 00065, # projet 154020027 présentée par le ministère sauf inscrire les recommandations d'entretien au point : autres conditions.

QU'elle est également autorisée à signer tout autre document en lien avec ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) Résolution # 194-07-17

Installation fosse septique/chalet des sports

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate son inspecteur municipal à contacter les 3G, ayant obtenu la plus basse soumission, et leur demander un autre prix mais cette fois ci inclure la pompe et s'il demeure le plus bas, l'entrepreneur devra procéder à l'installation de la fosse tel qu'indiqué au rapport de l'ingénieur, transmis avec l'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) pression pour orléans express- point omis

D) Réno-région pas de proposeur- omis également- juste mentionné par monsieur le maire le nombre de cas que Cloridorme pourrait avoir (6 et même 8)

E) Résolution # 195-07-17

Paie des employés

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal ne sanctionne pas les employés suite au conflit de la semaine dernière, donc tous auront la paie normale et complète.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) dossier D.Minville - remis à plus tard faute d'informations

G) Résolution # 196-07-17

Entretien du réseau/fosses à vidanger

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal maintient l'entente intervenue avec Plante Vacuum pour la vidange des fosses septiques du réseau d'égout municipal comme par les années passées, et ce au même taux et aux mêmes conditions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Résolution # 197-07-17

Travaux complémentaires/40 000\$

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal est d'accord à ajouter aux travaux déjà établis les ajouts suivants : installation de la fosse au chalet (approuvé par la MRC) éclairage passerelle (commune) et pancarte St-Yvon, trottoir (chalet) et aménagement terrain de jeux, étendre le gravier et gazonner (chalet des sports).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Résolution # 198-07-17

Demande d'accompagnement

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme demande l'accompagnement de la Commission municipale du Québec pour améliorer la situation actuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

J) Résolution # 199-07-17

Procédure normale directives dg/employés

CONSIDÉRANT le climat de travail néfaste dont subit l'ensemble des employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a l'obligation, de par sa politique sur le harcèlement au travail, de fournir un lieu de travail sain et exempt de harcèlement et d'intimidation;

CONSIDÉRANT QUE des propos irrespectueux ont été véhiculés contre certains employés municipaux, qu'ils ont fait l'objet d'une surveillance inutile sur leur lieu de travail montant ainsi leur niveau de stress;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MINVILLE CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE toute directive ou intervention faite auprès des employés relève de la seule autorité de la directrice générale ou de son adjointe, lesquelles doivent faire le suivi des résolutions du conseil auprès des employés;

QUE tout problème constaté par un élu concernant un employé ou son travail soit soumis à la directrice générale ou à son adjointe, qui sont seules à pouvoir intervenir directement auprès de cet employé;

QU'aucun élu n'est autorisé à donner des ordres ou des directives ou à interférer dans le travail d'un employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11- Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Pruneau avise le conseil municipal que si aucun travaux n'est effectué au lac Alphé il risque d'y avoir une catastrophe, cette situation est plus importante que tout autre chose.

12- Rapport du chef pompier

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : véhicule de service blanc qui est toujours en réparation, beaucoup d'intervention en dehors de la période de questions concernant le fonctionnement d'un conseil- travail des employés-

Clôture de la séance

14-Résolution # 200-07-16

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 21h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marc Caron maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière
